



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2023010-0001**

**Signé par**

**Yann GÉRARD, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir**

**le 10 janvier 2023**

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir  
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales  
Bureau de la Légalité et des Elections**

**Arrêté préfectoral portant actualisation de la composition de la commission  
départementale de la coopération intercommunale (CDCI)**



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture / Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau de la légalité et des élections**

**Arrêté préfectoral portant actualisation de la composition de la commission  
départementale de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir  
(CDCI)**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-42 à L.5211-45 et R.5211-19 à R.5211-40 ;

Vu le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale de la coopération intercommunale ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir n° 40-2022 du 23 septembre 2022 portant délégation de signature au profit de Monsieur Yann GÉRARD, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2021286-0001 du 13 octobre 2021 portant actualisation de la composition de la commission de la coopération intercommunale (CDCI) ;

Vu la décision de la présidente de l'Assemblée nationale nommant les députés siégeant à la commission départementale de la coopération intercommunale en date du 22 novembre 2022 ;

**ARRETE**

**Article 1er** : La désignation des représentants des collèges des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des syndicats mixtes, des syndicats intercommunaux et des parlementaires siégeant au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) est arrêtée ainsi qu'il suit :

**Collège n° 1 : Représentants des communes dont la population est inférieure à la moyenne départementale (1 215 hab.)**

**8 membres titulaires**

- 1- Mme Michèle CAT
- 2- M. Mickaël TACHAT
- 3- M. Max VAN DER STICHELE

- Maire de Saint-Eman
- Maire de Mittainvilliers-Vérigny
- Maire de Ver-lès-Chartres

4- M. Bernard GOUIN	Maire de Flacey
5- M. Alain BELLAMY	Maire de Clévilliers
6- M. Dominique PETILLON	Maire de Houville-la-Branche
7- M. Pascal LECLAIR	Maire de Nogent-sur-Eure
8- M. Jean-Michel CERCEAU	Maire de Saint-Victor-de-Buthon

#### **4 membres supplémentaires**

1- M. John BILLARD	Maire du Favril
2- Mme Marie-Laure RENVOIZÉ	Maire de Logron
3- M. Didier SIMO	Maire du Mesnil-Simon
4- M. Marc LANGÉ	Maire de Lumeau

#### **Collège n° 2 : Représentants des cinq communes les plus peuplées**

##### **6 membres titulaires**

1- Mme Elisabeth FROMONT	Adjointe au maire de Chartres
2- M. Pierre-Frédéric BILLET	Maire de Dreux
3- M. Florent GAUTHIER	Maire de Lucé
4- M. Pascal BEAUVILLAIN	Conseiller municipal de Châteaudun
5- M. Damien STEPHO	Maire de Vernouillet
6- M. Guillaume BONNET	Adjoint au maire de Chartres

##### **3 membres supplémentaires**

1- Mme Josette PHILIPPE	Conseillère municipale de Dreux
2- Mme Florence BRIAND	Adjointe au maire de Châteaudun
3- Mme Sabrina VIGNY	Adjointe au maire de Vernouillet

#### **Collège n° 3 : Représentants des communes dont la population est supérieure à la moyenne départementale (1215 habitants)**

##### **7 membres titulaires**

1- M. Christian PAUL-LOUBIÈRE	Maire de Jouy
2- M. Hervé BUISSON	Maire de Courville-sur-Eure
3- M. Martial LOCHON	Maire de Bailleau-le-Pin
4- M. Etienne ROUAULT	Maire de Champhol
5- M. Stéphane COURPOTIN	Maire d'Arcisses
6- M. Emmanuel SAUTEUR	Conseiller municipal d'Épernon
7- Mme Annick LHERMITTE	Maire de Dammarie

##### **4 membres supplémentaires**

1- M. Eric JUBERT	Adjoint au maire de Bonneval
2- Mme Aliette LE BIHAN	Maire d'Anet
3- M. Eric GIRONDEAU	Maire d'Authon-du-Perche
4- M. Loïc BARBIER	Maire de Brezolles

## **Collège n° 4 : Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre**

### **13 membres titulaires**

1- M. Benoit PELLEGRIN	Président de la CC Cœur de Beauce
2- M. Xavier NICOLAS	Président de la CC des Forêts du Perche
3- M. Jean-Pierre GORGES	Président de la CA Chartres Métropole
4- Mme Karine DORANGE	Vice-présidente de la CA Chartres Métropole
5- M. Joël BILLARD	Président de la CC du Bonnevalais
6- M. Gérard SOURISSEAU	Président de la CA du Pays de Dreux
7- M. Marc GUERRINI	Vice-président de la CC Cœur de Beauce
8- M. Harold HUWART	Président de la CC du Perche
9- M. Philippe SCHMIT	Président de la CC Entre Beauce et Perche
10- M. Fabien VERDIER	Président de la CC du Grand Châteaudun
11- M. Jean-Yves PANAI	Vice-président de la CC du Grand Châteaudun
12- M. Eric GÉRARD	Président de la CC Terres de Perche
13- M. Stéphane LEMOINE	Président de la CC des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

### **6 membres supplémentaires**

1- M. Bernard PUYENCHET	Conseiller communautaire de la CC Entre Beauce et Perche
2- M. Didier GARNIER	Vice-président de la CA Chartres Métropole
3- M. Patrick RIEHL	Vice-président de la CA du Pays de Dreux
4- M. Jérémie CRABBE	Vice-président de la CC du Perche
5- M. Laurent LECLERCQ	Vice-président de la CC Cœur de Beauce
6- M. Bruno JEROME	Vice-président de la CC Terres de Perche

## **Collège n° 5 : Représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes**

### **2 membres titulaires**

1- M. Jérôme DEPONDT	Président du syndicat intercommunal d'énergies d'Eure-et-Loir et des Yvelines
2- M. Gérard BESNARD	Président du SIVOS de Morancez-Gellainville

### **1 membre supplémentaire**

1- M. Damien BOUTICOURT	Membre du SIRP de Dangers - Mittainvillers-Vérigny
-------------------------	--

## Représentants du Conseil Départemental

### 4 membres titulaires

- 1- M. Christophe LE DORVEN
- 2- Mme Christelle MINARD
- 3- Mme Annie CAMUEL
- 4- M. Rémi MARTIAL

### 2 membres suppléants

- 1- Mme Stéphanie COUTEL
- 2- Mme Isabelle VINCENT

## Représentant du Conseil Régional

### 2 membres titulaires

- 1- Mme Sylviane BOËNS
- 2- Mme Estelle COCHARD

## Sont associés aux travaux de la commission départementale de coopération intercommunale les parlementaires non membres au titre de leur mandat local et sans voix délibérative :

- |                           |           |
|---------------------------|-----------|
| 1- M. Guillaume KASBARIAN | Député    |
| 2- M. Philippe VIGIER     | Député    |
| 1- Mme Chantal DESEYNE    | Sénatrice |
| 2- M. Daniel GUERET       | Sénateur  |

**Article 2** : L'arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2021286-0001 du 13 octobre 2021 portant actualisation de la composition de la commission de la coopération intercommunale (CDCI) est abrogé.

**Article 3** : M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture, et qui sera notifié à chacun des membres de la CDCI.

Fait à Chartres, le **10 JAN. 2023**

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général



Yann GÉRARD